

ATTESTATION DE LABELLISATION

REF : LAB/FPDC/2023

La Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC) certifie que
les actions de formation au télépilotage de drone,
reprenant son cahier des charges (version 2023),
dispensées, à titre onéreux, au sein du centre de formation :

ILOT DRONE

ont été évaluées et jugées conformes
aux critères fixés par le référentiel du certificat :

Télépilotage professionnel de drones

recensé au répertoire spécifique
sous le N° de fiche RS5717.

Cette attestation de labellisation a été délivré le : Cette attestation de labellisation est valable jusqu'au

2024-01-01

2024-12-31

Le président
Fédération Professionnelle du Drone Civil
15 rue Beaujon, 75008 PARIS

